

1. OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS

Ce cours portera sur le théâtre français du siècle des Lumières.

On étudiera les théories dramatiques qui ont cours au XVIII^e siècle (la tragédie, la comédie, le drame bourgeois, la comédie larmoyante, etc.), on réfléchira sur la place du théâtre dans le système générique des Lumières, on présentera l'institution théâtrale et on analysera des œuvres dramatiques de Voltaire (*Zaïre*), de Mme de Graffigny (*Cénie*), de Diderot (*le Fils naturel*), de Rutledge (*le Bureau d'esprit*), de Beaumarchais (*le Barbier de Séville*, *le Mariage de Figaro*, *la Mère coupable*), d'Olympe de Gouges (*Mirabeau aux Champs-Élysées*), etc. L'auteur dont il sera le plus longuement question sera Marivaux (*le Triomphe de l'amour*, *le Prince travesti*, *la Fausse Suivante*, *la Double Inconstance*). En plus des œuvres auxquelles s'attache traditionnellement la critique, on sera sensible aux formes populaires ou pseudo-populaires du spectacle (parade, proverbe, etc.), qu'on lira en extraits. On s'intéressera finalement à des polémiques qui ont marqué l'histoire du théâtre au XVIII^e siècle, notamment celle opposant D'Alembert (article «Genève» de l'*Encyclopédie*) et Rousseau (*Lettre à D'Alembert sur les spectacles*), ainsi qu'à des textes théoriques marquants, par exemple ceux de Diderot.

2. BIBLIOGRAPHIE

Critique (lectures facultatives)

Pour une introduction à la littérature du XVIII^e siècle, on pourra lire, de Jean M. Goulemot, *la Littérature des Lumières* (Paris, Bordas, coll. «en toutes lettres», 4, 1989, 189 p.) ou, de Christophe Martin, *l'Esprit des Lumières* (Paris, Armand Colin, coll. «Cursus», 2017, 191 p.). Pour une réflexion sur le théâtre au XVII^e siècle — qui servira de toile de fond aux discussions —, on verra l'ouvrage collectif *Littérature française du XVII^e siècle* (Paris, Presses universitaires de France, coll. «Premier cycle», 1992, p. 5-138). Pour un survol de la situation du théâtre au XVIII^e siècle, on lira, de Pierre Larthomas, *le Théâtre en France au XVIII^e siècle* (Paris, Presses universitaires de France, coll. «Que sais-je ?», 1848, 1989 [deuxième édition mise à jour], 127 p.) ou, de Jacqueline de Jomaron (édit.), *le Théâtre en France du Moyen Âge à nos jours* (Paris, Armand Colin, coll. «Le livre de poche. Encyclopédies d'aujourd'hui», 1992 [deuxième édition], 1225 p., p. 267-532). Pour des recherches plus approfondies, enfin, on consultera, sous la direction de Pierre Frantz et Sophie Marchand, *le Théâtre français du XVIII^e siècle : histoire, textes choisis, mises en scène* (Paris, Éditions Avant-scène théâtre, coll. «Anthologie de l'Avant-scène théâtre», 2009, 598 p.).

Œuvres

Le corpus des œuvres étudiées sera précisé lors de la première séance.

On trouvera une large partie du matériel pédagogique en ligne sur StudiUM.

3. ÉVALUATION

Un examen de mi-trimestre (40 % de la note finale)

Une dissertation finale (60 % de la note finale)

La politique sur l'intégrité intellectuelle à l'Université de Montréal est disponible à <http://www.integrite.umontreal.ca/>.